BANQUE ET ASSURANCES

Janvier 2015

# la lettre SICAV & FCP

**Les SICAV et FCP du Crédit Agricole sont gérés par Amundi, n°1 européen de la gestion d'actifs***

## ÉCLAIRAGE DES MARCHÉS

**Après une année 2014 plutôt florissante sur les marchés obligataires et actions, malgré une progression un peu plus heurtée ces derniers mois, 2015 s'annonce plus complexe. Risques géopolitiques, craintes d'une déflation et d'une hausse des taux aux États-Unis, mouvements de devises… Faut-il investir ?**

*Interview d'Arnaud Gamain, Responsable Conseils en Investissement à Amundi.*

### Face au manque de visibilité sur les marchés, peut-on encore diversifier son épargne ?

**Arnaud Gamain** : En fait, la question se pose chaque année depuis la crise de 2008 ! Va-t-il y avoir une reprise de la croissance ? Comment les États vont-ils faire face à leurs dettes ? Et pourtant, malgré les incertitudes, les marchés actions et obligations ont réalisé de bonnes performances ces trois dernières années.

Par ailleurs, rappelons qu'aujourd'hui, **les placements de type monétaire ou obligataire offrent des rendements très faibles**… et cela risque fort de durer. En effet, les interventions des Banques centrales associées au faible niveau de croissance et d'inflation ont conduit à une forte baisse des taux d'intérêt.

Ainsi, **pour obtenir un même niveau de performance que par le passé, il faut désormais s'orienter vers des placements plus dynamiques, qui comportent plus de risque.** La croissance mondiale étant en phase d'amélioration, même si cela reste modeste, les entreprises européennes et américaines devraient accroître leurs résultats, ce qui est porteur pour les marchés d'actions. De plus, le contexte de taux bas devrait être favorable aux **obligations d'entreprises et aux emprunts d'État** (notamment émergents).

### Quelles règles d'investissement donneriez-vous ?

**A.G.** : Pour faire face à cette augmentation de la volatilité, il est essentiel de bien **diversifier son portefeuille**. Il s'agit de **répartir son investissement sur plusieurs classes d'actifs**, en incluant des actifs "défensifs" (ex : emprunts d'État) et des actifs plus dynamiques (ex : actions). La diversification doit également être **géographique**, pour limiter l'impact d'un phénomène négatif localisé.

Bien entendu, tout le monde n'a pas le temps, l'envie ou l'expertise pour surveiller l'évolution des différents marchés !

**C'est tout l'intérêt des fonds diversifiés flexibles, du type Amundi Patrimoine**. Une équipe dédiée assure activement la gestion du fonds, en cherchant les ressources les plus porteuses parmi un large univers d'investissement et en pouvant désinvestir quand les marchés engagent des phases baissières. Ce type de fonds est intéressant pour les épargnants qui, autant que possible, ne souhaitent pas subir des fluctuations trop importantes de leurs placements.

Enfin, **l'immobilier reste une possibilité, avec les solutions de pierre-papier** : PREM Opcimmo permet d'investir indirectement dans l'immobilier, dans le cadre de son assurance vie.

Interview réalisée le 12/12/2014

## PREM OPCIMMO

### Un investissement concret : déjà 11 immeubles en portefeuille !

PREM Opcimmo vous permet de diversifier facilement et indirectement votre patrimoine dans l'immobilier. Il est investi à **70 % minimum dans l'immobilier, majoritairement d'entreprise** (bureaux, commerces…), dont le rendement locatif est supérieur à celui de l'immobilier résidentiel*. Les immeubles sont majoritairement situés dans les **grandes métropoles françaises et européennes**, où la demande locative présente le plus de potentiel : Paris, Londres, Hambourg, Munich…

Un investissement à réaliser à votre rythme, par versement ponctuel ou versements réguliers.

- **Durée de placement recommandée** : 8 ans
- **Eligibilité** : assurance vie, compte-titres

* Source : IPD au 31/12/2013

www.ca-premopcimmo.fr

Il existe un risque potentiel de liquidité et de perte en capital, maîtrisé par une politique rigoureuse des risques. Une gestion Amundi Immobilier. Tous les documents règlementaires de souscription doivent être remis préalablement à toute souscription et sont disponibles sur amundi-immobilier.com. OPCIMMO agrément AMF n° SPI 20110014.

* Périmètre Amundi Group - Données au 30 Septembre 2014

## Corbeilles d'Or 2014

2ème place pour le réseau Crédit Agricole

Délivrées par le magazine *Mieux Vivre Votre Argent,* les Corbeilles ont à nouveau récompensé le groupe Crédit Agricole parmi les treize grands réseaux bancaires en lice.

- 2ème place de la Corbeille d'Or, pour la performance sur un an de sa gamme de fonds.
- Meilleure gamme actions sur un an, avec notamment la performance notable d'Amundi Valeurs Durables, qui progresse de 29,33 % sur un an*.

Classement établi sur la base des performances sur un an de plus de 3 000 Sicav, FCP et FCPE, arrêtées à juin 2014 (source Europerformance)

* Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

**Assurance Vie, Plan d'Epargne en Actions, Compte-titres :**

Retrouvez tous nos SICAV et FCP sur

www.ca-sicavetfcp.fr

## INVEST STORE

**Suivez et gérez votre portefeuille en direct, 24h /24 !**

Vous souhaitez suivre votre portefeuille et passer des ordres directement sur Internet ?

Découvrez **Invest Store**, le service de bourse en ligne du Crédit Agricole :

- **Un service simple et sécurisé**, pour vous aider à suivre et gérer votre portefeuille sereinement.
- **Une présentation détaillée de votre portefeuille** de SICAV & FCP et des valeurs françaises ou étrangères.
- **Des informations financières** régulièrement mises à jour.

**Accès depuis le site Internet de votre Caisse, dans votre banque en ligne**

Invest Store est un service gratuit dans sa version "Initial".

BANQUE ET ASSURANCES

## PLACEMENTS

**À presque 3 ans d'existence, Amundi Patrimoine tient-il ses promesses ? Le point sur ce fonds "star" d'Amundi, avec Loïc Bécue, gérant d'Amundi Patrimoine et Directeur des Gestions Diversifiées d'Amundi à destination de la clientèle des particuliers.**

### Amundi Patrimoine devrait clôturer l'année 2014 avec une performance d'environ 5 %*. Objectif atteint ?

**Loïc Bécue** : Effectivement, **notre performance sur l'année (+ 5,17 %*) et depuis la création du fonds (+ 14,82 %*) est en ligne avec l'objectif de gestion d'Amundi Patrimoine**. Notre volatilité sur la période est également restée faible (4,02 %).

Nous sommes plutôt **satisfaits de ce couple performance/risque, obtenu dans un contexte de marché pas toujours évident**.

### Quelles décisions vous ont permis de tenir l'objectif ?

**L.B.** : Dans les périodes d'incertitude, nous privilégions la **protection de l'investissement** : nous réduisons ponctuellement et rapidement l'exposition aux marchés les plus risqués. La part du monétaire est alors accrue temporairement, dans l'attente d'une accalmie des marchés.

C'est ce que nous avons fait fin juin, en **réduisant le poids des actions** (de 35 % à 12 %) et **des obligations "haut rendement"** dans le portefeuille. Nous sommes revenus sur ces classes d'actifs au cours de l'été.

Récemment, la baisse des marchés actions a été mise à profit pour **remonter le risque du portefeuille** et réduire la part des placements de trésorerie.

### Parmi les fonds flexibles du marché, comment se classe Amundi Patrimoine ?

**L.B.** : L'univers des fonds flexibles est assez hétérogène. S'il faut regarder les **performances**, il est également essentiel d'apprécier le niveau de risque des fonds. Dans la gestion d'Amundi Patrimoine, **nous souhaitons conserver un niveau de risque "raisonnable"**, en cohérence avec l'objectif de capter des opportunités de marché et de se désensibiliser dans les phases de retournement.

### Points-clés Amundi Patrimoine

- Objectif de gestion : 5 % annualisé au-delà de l'EONIA capitalisé, sur un horizon d'investissement recommandé de 5 ans min., après prise en compte des frais courants.
- Classe d'actifs : fonds diversifié
- Zone géographique : monde
- Eligibilité : assurance vie, compte-titres
- Niveau de risque

1 2 3 4 **5** 6 7

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Découvrez aussi Amundi Patrimoine PEA : la même philosophie de gestion, adaptée au PEA !

### Les perspectives sont-elles positives pour 2015 ?

**L.B.** : Notre vue est favorable sur les actions de la zone euro, compte tenu de leur potentiel de valorisation et de la baisse de l'euro et du pétrole. **Nous maintenons nos investissements en obligations d'entreprises et obligations d'État**, afin de capter un rendement un peu plus intéressant que celui des emprunts d'Etat français ou allemands. A plus long terme, une inflexion des politiques des Banques centrales nous amènera à **revoir notre scénario d'investissement** mais nous l'anticipons plutôt pour le second semestre de l'année 2015.

Interview réalisée le 12 décembre 2014

* Données Amundi - PAM's au 12/12/2014. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## EUROPEAN FUNDS TROPHY 2014

### Amundi élue meilleure société de gestion française

Filiale du groupe Crédit Agricole dédiée à la gestion d'actifs, Amundi a été élue meilleure société de gestion française aux **European Funds Trophy** de 2014, dans la catégorie **plus de 100 fonds** notés. Ces trophées récompensent les meilleurs fonds et sociétés de gestion en Europe.

Les European Funds Trophy distinguent les sociétés de gestion dont la gamme offre la meilleure qualité globale toutes catégories confondues. Les gammes de près de 600 sociétés de gestion européennes sont étudiées.

Le présent document ne peut être assimilé à un conseil en investissement, n'a aucune valeur contractuelle et ne peut être copié, reproduit ou distribué, intégralement ou partiellement, sans l'accord préalable d'Amundi. Ce document ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou de vente. Les informations qu'il contient ont pour objectif d'informer le souscripteur en complétant certaines caractéristiques financières figurant dans la documentation juridique des SICAV et FCP dont Amundi est société de gestion. Les caractéristiques principales desdits SICAV et FCP sont mentionnées dans leur documentation juridique respective, disponible dans votre agence ou sur le site www.ca-sicavetfcp.fr. Cette documentation juridique vous est remise avant toute souscription.

Les SICAV et FCP du Crédit Agricole sont gérés par Amundi, filiale du Groupe Crédit Agricole, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP 04000036 - Société Anonyme au capital de 596 262 615 euros - Siège social : 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris - 437 574 452 RCS Paris.

Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des SICAV et FCP sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des SICAV et FCP peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les SICAV et FCP, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque SICAV ou FCP. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Document non contractuel. Rédaction achevée le 12 décembre 2014.